



FORMATION ENR

Qualit'EnR et l'Afpa signent un partenariat national dans le cadre du nouveau dispositif d'agrément

Paris, le 20 octobre 2015 – Qualit'EnR, organisme spécialiste de la qualité d'installation dans les énergies renouvelables et l'Afpa, Association nationale pour la formation professionnelle des adultes, ont signé un partenariat national pour renforcer leur coopération dans le domaine des formations « énergies renouvelables ». Cet accord intervient dans le cadre du nouveau dispositif d'agrément, pour lequel Qualit'EnR assure une mission confiée par les pouvoirs publics.

A l'heure où les enjeux énergétiques imposent un engagement franc et massif de la société vers les énergies renouvelables (EnR) et alors que la France se prépare à accueillir la COP21 pour lutter contre le réchauffement climatique, l'Afpa et Qualit'EnR renforcent leur coopération pour développer une offre de formation accessible et conforme à la nouvelle réglementation dans le secteur des énergies renouvelables.

Un nouveau cadre réglementaire

Suite à la parution de l'arrêté du 19 décembre 2014, qui définit les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source renouvelable, Qualit'EnR a signé une convention avec les pouvoirs publics le 28 janvier 2015 en tant qu'organisme de contrôle de la formation afin d'agrémenter les centres de formation et les formateurs dans le domaine des énergies renouvelables (EnR). Cette activité s'inscrit dans la démarche historique de Qualit'EnR : l'accompagnement des professionnels pour développer la qualité d'installation.

La formation devient indispensable avec la récente entrée en vigueur de l'éco-conditionnalité des aides publiques : une situation qui amène de nombreuses entreprises d'installation à se qualifier afin de continuer à proposer aux particuliers des travaux éligibles aux aides de l'Etat.

Développer l'offre de formation

Pour répondre à la demande croissante de formation (10 584 stagiaires formés en 2014 dans le cadre du dispositif de Qualit'EnR), l'Afpa et Qualit'EnR ont signé le 8 juin 2015 une convention de partenariat visant à développer le réseau de formations en énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire. Avec ce nouveau partenariat, les deux organismes confirment leur volonté de développer un cadre structurant pour la démultiplication régionale de l'offre de formation donnant accès aux qualifications RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement ») pour l'installation de systèmes valorisant les énergies renouvelables.

En sa qualité de premier organisme de formation professionnelle, l'Afpa accompagne le développement de formations sur les énergies renouvelables conformes aux exigences de la profession. 7 000 stagiaires sont formés chaque année aux énergies renouvelables, dont environ 600 par an dans le cadre du dispositif Qualit'EnR de perfectionnement des salariés. Dans ce secteur, l'introduction de l'éco-conditionnalité stimule l'activité de formation, qui constitue un prérequis pour les entreprises souhaitant rejoindre le dispositif RGE.

Par ailleurs, avec plus de 65 000 installateurs de systèmes EnR formés depuis 2006, Qualit'EnR est précurseur dans l'organisation de la formation des professionnels du secteur. L'association a développé un cadre formel (référentiels, plates-formes techniques, agrément des centres et des formateurs) pour les filières suivantes : solaire thermique et photovoltaïque, bois énergie, aérothermie et géothermie.

Forts de leurs objectifs communs, l'Afpa et Qualit'EnR ont ainsi convenu ce qui suit :

- Qualit'EnR s'engage à accompagner l'Afpa dans la formation de formateurs avec la mise à disposition d'experts pour la prise en main des référentiels ;
- Qualit'EnR s'engage à assurer un suivi régulier de l'agrément de ses centres de formation et ses formateurs ;
- L'Afpa s'engage à accompagner les centres de formation concernés en les informant des conditions d'agrément avec Qualit'EnR.
- L'Afpa s'engage à équiper les centres de formation concernés avec des plates-formes pédagogiques conformes aux exigences de l'arrêté du 19 décembre 2014.
- Qualit'EnR et l'Afpa conviennent d'échanger périodiquement sur les évolutions d'emplois et de compétences liées aux énergies renouvelables.

« Ce partenariat est un jalon important pour développer une offre de formation conforme aux dernières évolutions réglementaires. Le réseau national géré par l'AFPA permet à Qualit'EnR de renforcer son maillage régional des centres de formation afin de répondre efficacement à la demande croissante des installateurs d'équipements EnR, alimentée par la récente éco-conditionnalité des aides de l'Etat. »

André Joffre, Président de l'association Qualit'EnR.

« L'Afpa est engagée à double titre dans la dynamique de la transition énergétique. D'une part parce que la professionnalisation des installateurs utilisant les énergies renouvelables répond dès maintenant à un besoin fort de la profession. Et d'autre part parce que la responsabilité de l'Afpa, acteur du service public de l'emploi, est aussi d'anticiper les besoins futurs de l'économie qui vont être considérablement transformés par le changement de modèle énergétique. Nous préparons les métiers de demain. »

Christophe Sadok, Directeur de l'ingénierie et de l'innovation pédagogique de l'Afpa.

A propos de Qualit'EnR :

Qualit'EnR, Association pour la qualité d'installation dans le domaine des énergies renouvelables, est un organisme conventionné par l'Etat pour l'agrément des organismes de formation et des formateurs. L'objectif de Qualit'EnR est de permettre aux installateurs de trouver une offre de formation de qualité et de proximité à travers un réseau national de centres de formation et de formateurs agréés.

Site web : www.formation-enr.org

Claire Ciangura / 01 55 74 52 12 / claire@rumeurpublique.fr

Cecil Bonnesoeur / 01 48 78 70 51 / presse@qualit-enr.org

A propos de l'AFPA

Avec plus de 140 000 personnes formées chaque année, l'Afpa (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) est depuis 65 ans, le 1er organisme de formation des actifs (salariés et demandeurs d'emploi). Entreprise de l'économie sociale et solidaire, engagée dans une démarche d'utilité sociale, elle propose une large gamme de formations adaptées aux besoins de tous les actifs, des entreprises et des acteurs institutionnels des territoires. Acteur majeur de l'alternance, l'Afpa accompagne de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation. L'Afpa est également le 1er organisme de formation des personnes en situation de handicap.

Site web : www.afpa.fr

Valérie Garcia / 01 48 70 54 66 / valerie.garcia-dore@afpa.fr